



RAPPORT DE TRANSPARENCE
Exercice clos le 31 octobre 2010

Publié sur le site www.sadec-akelys.fr

SOMMAIRE

Préambule

1) Présentation du groupe SADEC-AKELYS

- 1.1 Organigramme
- 1.2 Entités du groupe
- 1.3 Implantation de nos bureaux
- 1.4 Activités
- 1.5 Gouvernance

2) Gestion des risques

- 2.1 Système de management de la qualité
- 2.2 Amélioration continue de la qualité
- 2.3 Indépendance
- 2.4 Contrôle qualité

3) Clients

- 3.1 Chiffre d'affaires
- 3.2 Liste des clients APE
- 3.3 Liste des établissements de crédit

4) Ressources humaines

- 4.1 Effectif
- 4.2 Gestion des ressources humaines
- 4.3 Formation continue
- 4.4 Rémunérations des directeurs de bureau

Préambule

SADEC-AKELYS a développé avec ses clients un véritable partenariat qui privilégie la proximité, l'écoute et la recherche de l'excellence.

Son ambition se concrétise par une démarche permanente d'amélioration de la qualité et de la pertinence de ses missions dans le respect des obligations déontologiques propres à la mission de commissariat aux comptes.

Conformément à l'article R823-21 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités faisant appel public à l'épargne ou auprès d'établissements de crédit publient sur leur site internet, dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.

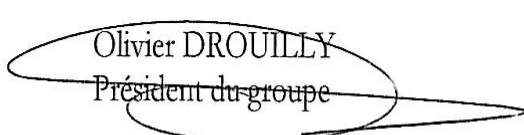
Ce rapport a pour objet de porter à la connaissance de tout intéressé les informations nécessaires à la compréhension de l'organisation de SADEC-AKELYS qui réalise des missions d'audit auprès d'entités d'intérêt public.

Nous confirmons que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet ont fait l'objet d'une vérification interne.

Par ailleurs, nous attestons que les dispositions des articles L.823-4 et R.822-61 en matière de formation continue ont été respectées.

Troyes, le 28 janvier 2011

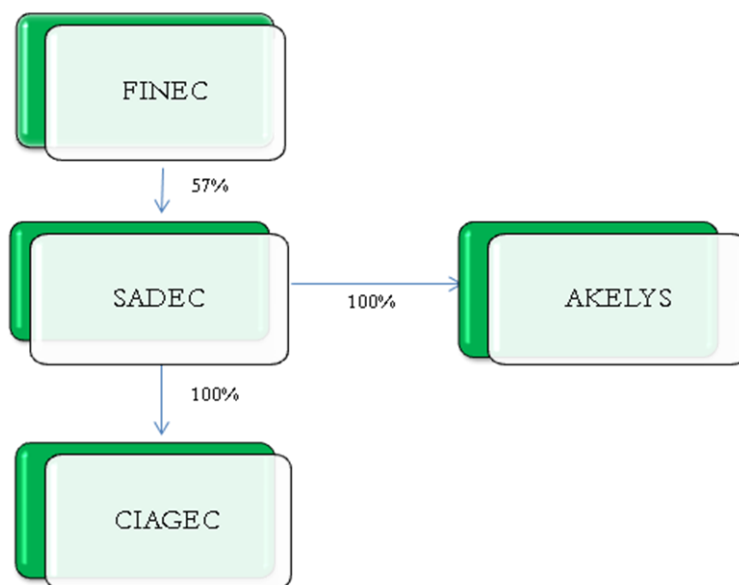
Olivier DROUILLY
Président du groupe



1) Présentation du groupe SADEC-AKELYS

1.1 Organigramme

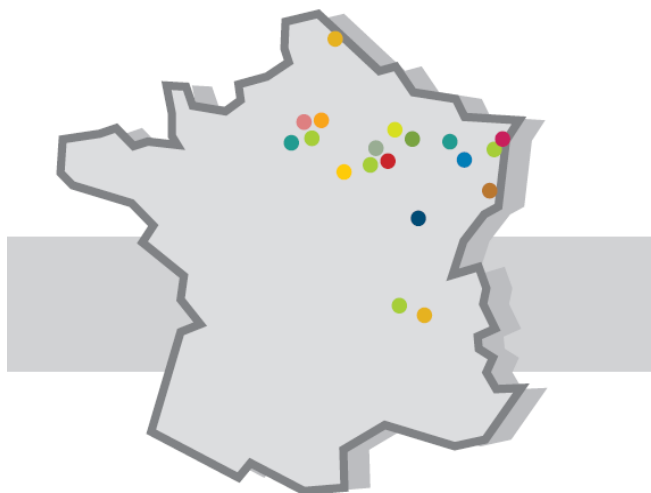
L'organigramme simplifié du groupe se présente de la manière suivante :



1.2 Entités du groupe

Dénomination	Forme juridique	Capital social	Adresse	RCS	Métiers
FINEC	SARL	3 790 840 €	6 rue du Général Sarrail 10000 TROYES	Troyes B 492 469 945	Expertise comptable et commissariat aux comptes
SADEC	SA	3 288 000 €	6 rue du Général Sarrail 10000 TROYES	Troyes B 351 461 694	Expertise comptable et commissariat aux comptes
AKELYS	SA	50 000 €	19 avenue de Messine 75008 PARIS	Paris B 652 008 939	Expertise comptable et commissariat aux comptes
CIAGEC	SA	100 000 €	1 rue Saglio 67100 STRASBOURG	Strasbourg B 338 097 066	Ingénierie informatique

1.3 Implantation de nos bureaux



SADEC SIEGE SOCIAL

6 rue du général Sarrail
10000 TROYES
tél. 03 25 80 66 80
fax 03 25 80 79 07
accueil.siege@sadec-akelys.fr

CIAGEC

1 rue Saglio
67100 STRASBOURG
tél. 03 88 33 12 42
fax 03 88 33 15 78
accueil@ciagec.fr

AKELYS

19 avenue de Messine
75008 PARIS
tél. 01 53 53 58 00
fax 01 53 53 58 10
accueil.paris@sadec-akelys.fr

SADEC BOURGOIN-JALLIEU

Immeuble le Transalpin
17 avenue d'Italie
38300 BOURGOIN-JALLIEU
tél. 04 74 28 33 31
fax 04 74 28 46 29
accueil.bourgoin@sadec-akelys.fr

SADEC CARRIERES SUR SEINE

15 rue des Entrepreneurs
78420 CARRIERES-SUR-SEINE
tél. 01 30 86 21 31
fax 01 39 14 66 27
accueil.pontoise@sadec-akelys.fr

SADEC CERGY-PONTOISE

12 chaussée Jules César
BP 40205 - OSNY
95523 CERGY-PONTOISE Cedex
tél. 01 34 02 96 00
fax 01 34 02 96 09
accueil.pontoise@sadec-akelys.fr

SADEC DIJON

Immeuble Le Simenon
19 avenue Albert Camus
21000 DIJON
tél. 03 80 60 98 10
fax 03 80 60 98 18
accueil.dijon@sadec-akelys.fr

SADEC LILLE

999 avenue de la République
59700 Marcq en Baroeuil
tél. 03 20 30 80 00
fax 03 20 63 95 59
accueil.lille@sadec-akelys.fr

SADEC LYON

5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
tél. 04 72 85 60 60
fax 04 72 85 60 69
accueil.lyon@sadec-akelys.fr

SADEC MAGNY

11 rue Carnot
95420 MAGNY-EN-VEXIN
tél. 01 34 67 04 62
fax 01 34 67 06 00
accueil.pontoise@sadec-akelys.fr

SADEC NANCY

11 avenue de Boufflers
54000 NANCY
tél. 03 83 28 00 19
fax 03 83 90 34 11
accueil.nancy@sadec-akelys.fr

SADEC NOGENT-SUR-SEINE

15 rue Jean Jaurès
10400 NOGENT-SUR-SEINE
tél. 03 25 39 85 08
fax 03 25 39 98 03
accueil-nogent@sadec-akelys.fr

SADEC MULHOUSE

7 rue de Kingersheim
68120 RICHWILLER
tél. 03 89 57 85 85
fax 03 89 57 85 87
accueil.mulhouse@sadec-akelys.fr

SADEC ROMILLY-SUR-SEINE

63 rue de la Boule d'Or
10100 ROMILLY-SUR-SEINE
tél. 03 25 39 72 72
fax 03 25 21 34 99
accueil-nogent@sadec-akelys.fr

SADEC SAINT-DIE

4 rue des Frères Simon
88100 SAINT-DIE
tél. 03 29 56 25 75
fax 03 29 56 81 73
accueil.st-die@sadec-akelys.fr

SADEC SAINT-DIZIER

Parc Energie – Bâtiment 10
Rue Marguerite Perey
BETTANCOURT LA FERREE
52115 SAINT DIZIER CEDEX
tél. 03 25 05 57 78
fax 03 25 05 88 68
acceuil.st-dizier@sadec-akelys.fr

SADEC SENS

Immeuble Espace Cristal
rue de la Gaillarde
89100 SAINT CLEMENT
tél. 03 86 64 46 79
fax 03 86 95 12 18
accueil.sens@sadec-akelys.fr

SADEC STRASBOURG

1 rue Saglio
67100 STRASBOURG
tél. 03 88 60 19 29
fax 03 88 61 11 97
accueil.Strasbourg@sadec-akelys.fr

SADEC TROYES

6 rue du général Sarrail
10000 TROYES
tél. 03 25 80 66 80
fax 03 25 76 09 01
accueil.troyes@sadec-akelys.fr

SADEC VERSAILLES

24 rue Jean Duplessis
78150 LE CHESNAY
tél. 01 39 54 17 58
fax 01 34 02 96 09
accueil.pontoise@sadec-akelys.fr

SADEC VITRY-LE-FRANÇOIS

53 avenue du Colonel Moll
51300 VITRY-LE-FRANCOIS
tél. 03 26 62 32 43
fax 03 26 62 32 41
accueil.vitry@sadec-akelys.fr

1.4 Activités

Le groupe est organisé autour de trois métiers

- Expertise comptable
- Audit et commissariat aux comptes
- Conseil qui se décline par domaine :
 - Fiscalité,
 - Social,
 - Juridique,
 - Informatique,
 - Autre.

Expertise comptable

- organisation et mise en place des systèmes et procédures comptables,
- tenue ou révision de la comptabilité adaptée à l'organisation des clients,
- suivis périodiques et analyses,
- mise en place des normes comptables IFRS,
- comptes annuels,
- comptes consolidés...

Audit et investigation financière

- commissariat aux comptes,
- audit d'acquisition,
- audit contractuel,
- missions d'examen limité.
- audit opérationnel d'organisation,
- audit de la maîtrise des risques et contrôle interne,
- diagnostic financier et évaluation d'entreprise,
- commissariat aux apports et à la fusion.

Conseil

Fiscalité

- aide au choix d'un régime fiscal,
- déclarations fiscales,
- conseils et études sur des problèmes ponctuels,
- étude et optimisation de la fiscalité de l'entreprise et de son dirigeant,
- assistance lors de contrôles fiscaux et gestion du contentieux,
- audit de la fiscalité immobilière.

Social

- établissement de bulletins de salaires,
- déclarations fiscales et sociales, registres sociaux, contrats de travail...
- accompagnement lors de procédures de licenciement, plans sociaux, aménagement du temps de travail, élections des organismes représentatifs du personnel, contrôle sociaux, contrats d'intéressement,
- étude et optimisation du statut social du dirigeant d'entreprise,
- audit social,
- établissement des dossiers de retraite.

Juridique

- aide au choix de la forme juridique de l'entreprise,
- conseils et études sur des problèmes ponctuels,
- préparation d'actes liés à la vie juridique de l'entreprise (approbation des comptes annuels, désignation des organes de direction...),
- assistance et conseil en matière de droit des affaires.

Informatique

Membre du groupe depuis sa création, CIAGEC INFORMATIQUE réalise une prestation dans le même souci de qualité permanente de service et d'efficacité.

Après analyse des besoins et audit des installations informatiques et réseau, CIAGEC propose la solution matérielle et logicielle la mieux adaptée, assure l'installation, la formation et l'assistance.

Bénéficiant des agréments de la profession, elle dispense des formations informatiques sur mesure :

- logiciels de gestion standards du marché,
- logiciels bureautiques,
- logiciels de gestion des compétences,
- nouvelles technologies de la communication,

CIAGEC accompagne les entreprises dans la rédaction de cahiers des charges de projets informatiques.

Autres missions conseil

- rapprochement d'entreprises, levée de fonds, recherche de financement,
- expertise sinistre pour le compte de compagnies d'assurance ou d'assurés.

1.5 Gouvernance

La gouvernance s'exerce au travers des organes juridiques de chaque structure :

- les Assemblées Générales des actionnaires ou associés,
- les Conseils d'Administration ou gérance.

Par ailleurs, le groupe s'est doté d'une direction générale représentée par le Comité de Direction.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de la gouvernance sont présentées ci-après.

- **Les Assemblées Générales des actionnaires ou associés** se réunissent au minimum une fois par an.

Elles nomment les membres du Conseil d'Administration ou les gérants et approuvent les comptes annuels de chaque entité qui font l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.

- **Les Conseils d'Administration**

Les membres des Conseils d'Administration sont élus par les associés pour une période de six ans.

Ils se réunissent autant que de besoin sur toutes les questions nécessitant leur accord.

- **Le Comité de Direction** est dirigé par le Président du groupe, Monsieur Olivier DROUILLY.

Les membres sont :

- Nicole LANGEL
- Philippe FERRAND
- Pierre GODET
- Jean Luc KIRCHGESSNER
- Marc PROST BOUCLE

Ils assurent la responsabilité des directions fonctionnelles :

- Audit,
- Expertise,
- Qualité,
- Formation,
- Direction Commerciale Communication Marketing,
- Informatique,
- Conseil.

1.6 Groupement

SADEC-AKELYS n'est membre d'aucun réseau international.

SADEC-AKELYS est membre de l'Association Technique d'Harmonisation (ATH).

ATH est une association technique de cabinets indépendants qui conduisent ensemble une démarche qualité au service de leurs clients et a obtenu en 2008 la certification ISO 9001.

ATH regroupe 23 cabinets implantés sur l'ensemble du territoire ; ces cabinets représentent 230 millions d'euros de chiffre d'affaires, 200 experts comptables, 2280 collaborateurs et 80 implantations.

Les services ATH sont les suivants :

- Veille stratégique
- Veille documentaire
- Maintenance technique, méthodologique et technologique
- Formation
- Contrôle de qualité
- Communication.

Ces informations sont détaillées sur le site ATH à l'adresse suivante :

www.ath.asso.fr

2) Gestion des risques

2.1 Système de management de la qualité

Au sein de SADEC-AKELYS, un système de management de la qualité a été mis en place visant à accroître la satisfaction des clients et à se conformer aux exigences réglementaires en vigueur notamment sur les missions de commissariat aux comptes. Ce dispositif basé sur le respect des normes professionnelles, la maîtrise des risques, la prise en compte des attentes clients ainsi que sur l'optimisation de l'efficacité des missions.

Ce dispositif est placé sous la responsabilité d'un associé dirigeant et se matérialise principalement par le référentiel de procédures du cabinet et par une sensibilisation permanente des collaborateurs sur ces différents aspects.

Ce système de management de la qualité s'inscrit dans le contexte réglementaire européen mais aussi français.

Ce dispositif est renforcé par des contrôles annuels, qualité et réglementaires, réalisés par ATH sur les dossiers et l'organisation générale du cabinet. Il peut aussi faire l'objet de contrôles de la part du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C).

2.2 Amélioration du système de la qualité

Chaque année, le comité de direction, au vu des résultats du contrôle qualité, détermine des plans d'actions à mettre en œuvre afin d'améliorer la qualité. Ces plans d'actions sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

2.3 Indépendance

SADEC-AKELYS a défini une charte d'indépendance.

- Déclaration d'indépendance

Chaque année, une déclaration d'indépendance est signée par l'ensemble des associés et des collaborateurs du groupe intervenant sur des missions d'audit. Cette déclaration rappelle les principaux termes du code de déontologie. La déclaration est signée par les associés et les collaborateurs qui confirment avoir pris connaissance de la liste des clients du Groupe consultable sur le serveur central.

Les contrats de travail des collaborateurs contiennent une clause concernant l'indépendance.

- Acceptation et maintien des missions de commissariat aux comptes

L'acceptation de tout mandat est formalisée au travers d'une fiche d'acceptation (modèle ATH) reprenant l'ensemble des obligations en la matière. Le maintien des missions est étudié et formalisé chaque année lors de la phase de finalisation de la mission.

- Rotation des associés signataires

Pour les mandats de commissariat aux comptes exercés auprès de personnes morales faisant appel public à l'épargne ainsi qu'auprès des personnes morales visées à l'article L.612-1 de code de commerce et aux associations visées à l'article L.612-4 qui font appel à la générosité publique, le Cabinet a mis en place une procédure de rotation des signataires sur ces mandats. Ces procédures reprennent les dispositions énoncées à l'article L.822-14 du Code de commerce modifié par l'ordonnance n°2008-1278 du 8 décembre 2008.

- Secret professionnel

Le contrat de travail des collaborateurs contient une clause spécifique concernant le secret professionnel.

Les règles en matière de secret professionnel sont rappelées, au moins une fois par an, aux collaborateurs lors des réunions internes d'information technique.

2.4 Contrôle qualité

Un dispositif permanent a été mis en place au sein de SADEC-AKELYS afin d'assurer la conformité de nos travaux aux attentes des clients et aux normes de la profession, à savoir :

- Une supervision permanente

Une supervision des équipes et des dossiers est réalisée en continu par les directeurs et responsables de mission ainsi que par les associés.

- Des revues indépendantes

Des revues sont effectuées, par un associé non signataire, sur les dossiers classifiés à risque et sur tous les clients APE et plus largement EIP.

La revue a pour objectif de conforter pour chaque dossier le bien-fondé de l'opinion et le respect de notre méthodologie au regard des normes d'exercice professionnel en vigueur.

- Contrôle qualité

La profession des commissaires aux comptes s'est engagée dans une démarche qualité renforcée s'articulant aujourd'hui autour de deux types de contrôles de la part de nos instances :

- Contrôle qualité conduit par les CRCC (Compagnie Régionales des Commissaires aux Comptes) pour les cabinets ne traitant pas de mandat EIP.

Au titre des 5 dernières années, 2 bureaux ont été contrôlés :

SADEC-AKELYS Lille(LC4) : décembre 2005

SADEC-AKELYS Dijon : mars 2009

- Contrôle qualité, organisé par le H3C (Haut conseil du Commissariat aux Comptes) et effectué par le corps des contrôleurs permanents du H3C, s'adressant aux cabinets traitant au moins un mandat EIP. Ce contrôle a lieu tous les trois ans.

Le groupe a fait l'objet d'un contrôle H3C au cours du 4^{ème} trimestre 2010.

Ce contrôle a porté sur les rapports émis au titre des exercices clos au cours de l'année 2009.

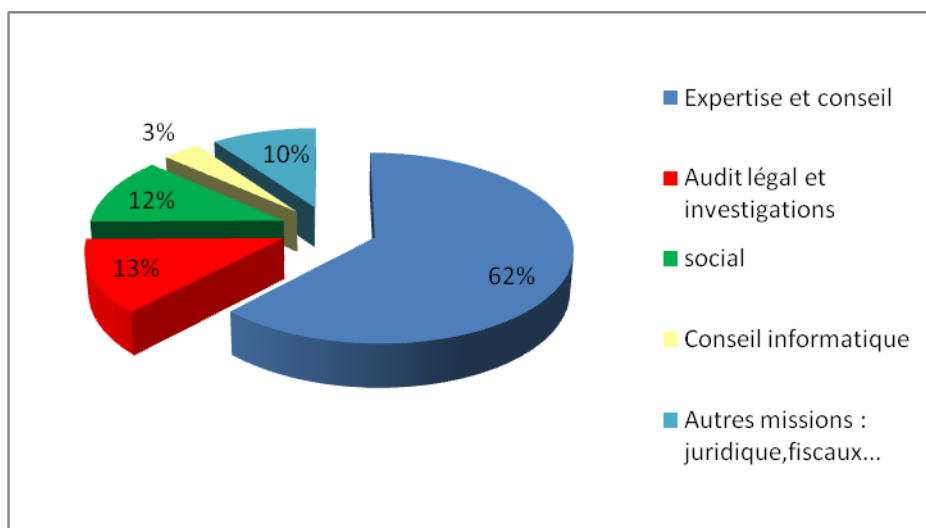
Ces contrôles sont menés à la fois :

- sur les procédures et méthodes mises en place par le cabinet dans le cadre de l'exécution des missions de certification des comptes ;
- sur des dossiers dont la sélection par les contrôleurs relève d'une approche générale par les risques.

Du fait de son appartenance à l'association ATH, le cabinet est soumis une fois par an à un contrôle qualité portant sur les procédures transversales à l'ensemble des mandats et des contrôles spécifiques sur des dossiers sélectionnés par les contrôleurs.

3) Clients

3.1 Chiffre d'affaires 2010 (22,2 millions d'euros)



Notre activité audit représente 13% de notre activité totale

3.2 Liste des entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé, de mutuelles ou d'unions de mutuelles régies par le livre II du code de la mutualité.

MARNIER LAPOSTOLLE	Eurolist compartiment B ; Euronext Paris
MIPOS	Mutuelle Interprofessionnelle du Personnel des organismes sociaux -Région Lyonnaise
MNPOS	Mutuelle Nationale du Personnel des Organismes Sociaux
UITSEM	Union Inter Régionale et Technique des Sociétés Etudiantes

3.3 Liste des établissements de crédit

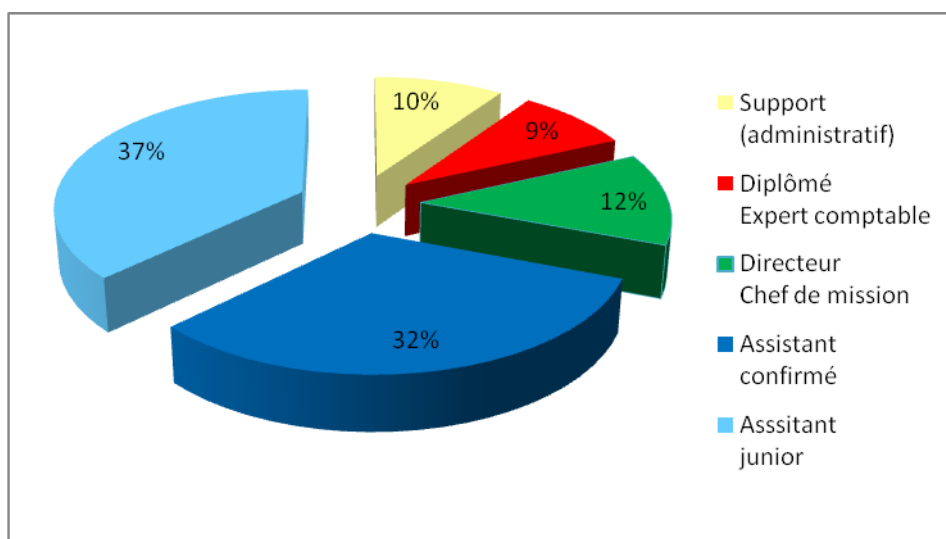
NEANT

4) Ressources humaines

4.1 Effectif

SADEC-AKELYS dispose d'un effectif de 280 personnes se répartissant comme suit :

- Support
- Diplômé d'expertise comptable
- Directeur et chef de mission
- Assistant confirmé
- Assistant junior



Notre taux d'encadrement est important et ressort à un expert comptable ou directeur de mission pour trois collaborateurs.

4.2 Gestion des ressources humaines

- Les recrutements sont réalisés en fonction des besoins exprimés d'une manière qualitative et quantitative.

Chaque bureau assure une planification des ressources dans les meilleures conditions possibles et gère les décalages et conflits de missions, dans un souci d'optimisation et d'adéquation des équipes aux caractéristiques des missions.

Les mandats d'audit bénéficient d'une planification anticipée et annuelle dont le calendrier est actualisé au fur et à mesure des informations communiquées par le client.

- Les progressions individuelles sont suivies régulièrement et des évaluations annuelles sont formalisées.

Tous les collaborateurs sont régulièrement réunis par bureau et une fois par an, lors du congrès annuel, tous bureaux confondus.

4.3 Formation

La formation fait l'objet d'une procédure dont les éléments essentiels sont :

- Orientations annuelles données par le comité de direction,
- Etablissement chaque année d'un catalogue de formation couvrant toutes les activités du cabinet, intégrant des cursus métiers, des séminaires spécialisés,
- Relevé des besoins individuels lors des entretiens annuels,
- Evaluation des formations suivies par les participants,
- Synthèse globale des formations.

Ces formations sont complétées également de réunions d'informations techniques portant sur l'actualité de chaque métier et animées par ATH et de web séminaires.

4.4 Rémunérations des directeurs de bureau

La rémunération de l'encadrement est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

La partie variable est calculée sur la rentabilité du portefeuille géré, son volume d'activité et le développement réalisé.